

MONTREAL– Séance des dirigeants d’At-Large : bienvenue à l’ICANN66, plateforme consacrée aux politiques et éléments de discussion At-Large
Samedi 2 novembre 2019 – 08h30 à 10h15 EDT
ICANN66 | Montréal, Canada

MAUREEN HILYARD : Bienvenue à toutes et à tous.

Nous allons commencer d’ici quelques instants. Merci à toutes et à tous, nous allons commencer dans une minute. Veuillez s’il vous plait vous installer merci. Donc nous allons commencer l’enregistrement. Cette réunion est enregistrée.

Donc merci à toutes et à tous, bienvenue, bienvenue donc, chaleureusement, même s’il fait froid dehors, à Montréal. Vous savez je suis sortie simplement pour traverser la rue, et retourner à l’hôtel, et j’ai ressenti ce vent. Parce que moi j’arrive, vous savez, d’une île pacifique au climat tropical. Donc je n’ai pas trop l’habitude.

Mais je suis très, très heureuse de vous voir et de vous souhaiter la bienvenue à ce qui sera pour nous une semaine extrêmement occupée.

ATLAS III, comme vous le savez, va se dérouler dans les journées à venir, et ça va nous prendre pratiquement toute la journée. C’est quelque chose sur lequel on met l’accent, mais nous avons également d’autres points à couvrir. Nous devons faire notre travail.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Et, en observant qui nous avons dans cette salle et autour de cette table...

Nous allons passer au transparent suivant... Notre organigramme, nos commissions ALAC que vous voyez représentées à l’écran. Je souhaite la bienvenue à toutes ces personnes de l’ALAC, qui sont présentes aujourd’hui.

Donc on se posait la question : allons-nous avoir un quorum ? Nous avons un quorum. Mais il y a certaines personnes qui vont arriver encore, un petit peu plus tard. Il y a eu des vols d’annulés, il y a eu des vols de retardés. Donc plus de personnes vont nous rejoindre. Et cela sera très satisfaisant.

Donc je souhaite la bienvenue à nos membres actuels et présents.

Il y a des personnes dans l’équipe de l’ALAC qui nous quitteront, ça c’est en raison de notre structure et de notre réorganisation. Donc pour ceux qui nous quitteront bientôt, nous les remercions beaucoup de tout le travail qu’ils ont effectué pour l’ALAC et At-Large. Et on espère que l’on continuera à vous voir à l’avenir.

Donc, j’observe un petit peu qui est membre de l’équipe. Et je voudrais passer au transparent suivant également.

Moi, je crois que ce qu’il s’est passé l’année dernière et qui a été extrêmement important, c’était le travail de consolidation qu’on a effectué pour avoir une équipe solide et une équipe avec laquelle j’aime beaucoup travailler. Une équipe renforcée pour que l’ALAC fasse mieux

participer les RALO. C’est quelque chose qui me préoccupait beaucoup, et que je pensais important, que l’effectif puisse s’engager, puisse communiquer avec l’ALAC.

Mais je crois qu’on peut faire encore plus. Et j’aimerais encore plus consolider ce travail des RALO l’année prochaine, avec plus de communications provenant des RALO, et remontant des régions.

Mais je crois qu’on a fait des progrès. On voulait avoir une caisse de résonance, si vous voulez, pour pouvoir prendre des décisions à bon escient, après avoir écouté les points de vue remontant des RALO. Donc le succès d’At-Large a beaucoup contribué à cela.

J’aimerais beaucoup remercier Oliver et Jonathan d’avoir coordonné cette préparation d’ATLAS III, vraiment un travail hebdomadaire, avec des heures et des heures d’investies très nombreuses.

Le feedback que j’ai reçu, le retour que j’ai eu du conseil d’administration a été absolument superbe et positif, j’apprécie beaucoup cela.

Mais Jonathan a déjà dit quelques mots au sujet de la plateforme des politiques qui est en développement. Je crois que c’est quelque chose qui peut nous aider à prioriser. Hier, on en a parlé de cette priorisation des différentes priorités, prioriser ce que nous faisons, notre travail, c’est essentiel à l’avenir. Parce que nous avons une réunion hebdomadaire, avec toujours les mêmes personnes, on a besoin de nouvelles personnes, mais on a besoin de personnes qui comprennent totalement les problématiques.

Je crois que le travail sur les politiques était important, on a cherché des manières de partager un petit peu le travail. Il y avait la commission des finances, budgétaire, qui a beaucoup travaillé sur ces questions. Le CPWG a travaillé là-dessus également, donc nous avons dû faire cela une fois, ce n’était pas un très bon retour que nous avons obtenu, je n’étais pas très impressionnée. Donc il faut que l’on continue à travailler dans ce domaine et à faire mieux.

J’ai demandé à Ricardo de voir s’il peut prendre la tête de cette commission.

Donc en ce qui concerne les éléments de langage, ou les Talking Points, c’est important, Jonathan y travaille. Il va nous en parler pour cette réunion, quels seront les éléments de langage que nous allons utiliser durant cette réunion, les points que nous voulons faire passer. Avoir un message cohérent, c’est ce que nous voulons obtenir. Le point de vue sur les points importants qui sont abordés à l’ICANN, le point de vue de l’ALAC et d’At-Large sur ces problématiques. C’est de cela qu’on parle.

Donc la sensibilisation et l’engagement. Je remercie beaucoup Daniel, Joanna, Tijani, des personnes qui ont eu des contributions importantes à notre travail de sensibilisation. Et c’est extrêmement important pour At-Large, et j’ ai beaucoup de chance d’avoir des personnes de ce niveau qui soient engagées, et qui travaillent fort, avec des résultats.

Donc je crois que pour la sensibilisation et l’engagement il y a eu des contributions régionales des co-présidents. Daniel ne peut pas travailler tout seul, il a besoin d’un co-président ou d’une co-présidente

pour être engagé dans le travail de la commission, mais également pour diffuser le message dans les régions. Donc, les coachs dans les régions, et les présidents des RALO les ont choisis pour une tâche spécifique, et il faut absolument s’assurer qu’ils diffusent ces messages. C’est très important pour toute notre communauté.

Donc voilà ce que nous avons dit hier, nous avons eu une réunion des SO et des AC, des organisations de soutien et des comités consultatifs. Donc on a travaillé avec NPOC, avec le GAC, NCUC. Les rapports que nous instaurons également avec SSAC et la GNSO. On va en parler, c’est le modèle multipartite dont on parle. Et on nous demande de briser les silos qui existent, on travaille trop en isolation, il ne faut pas qu’on travaille en silo, et je crois qu’on avance un petit peu là-dedans, on essaye de briser ces silos et d’échanger beaucoup plus, mais on a besoin d’avoir une présence accrue dans les autres parties et entités constituantes de l’ICANN, et cela permettra de renforcer les dialogues qui existent entre les présidents des SO et des AC. C’est quelque chose que j’essaie d’effectuer.

Plan stratégique, le plan stratégique, on a parlé de cela également. Il est terminé. Nous avons travaillé beaucoup en collaboration avec le GSE. Et pour parler de ce qui est fait au niveau des RALO, donc c’est positif cela. Les RALO et At-Large travaillent avec le personnel GSE. C’est une bonne collaboration.

On est vraiment à la fin de notre révision d’At-Large. ATLAS représente une partie importante de celle-ci. ATLAS s’est associé totalement avec la révision d’At-Large, c’était quelque chose qui devait absolument se

faire. Et je crois qu’on s’est concentré sur At-Large, on savait que ça allait être difficile, fortement, ça nous a beaucoup aidés, mais nous avons également des activités post-ATLAS, que nous avons définies. Et on aura terminé cela d’ici décembre, je crois. Nous avons un calendrier. Je vois un rapport final pour la révision... Je crois c’est au mois de décembre.

CHERYL LANGDON-ORR : Non, pas notre rapport final, nous avons besoin d’avoir un rapport intérimaire tout d’abord.

En fait, selon les textes, ce n’est pas avant janvier ou début février que nous devons avoir fait ce rapport, mais nous avons décidé de le faire d’ici la fin de l’année 2019.

MAUREEN HILYARD : Donc... On s’est donné une date limite. Et je crois que c’est faisable. On peut la tenir cette date limite.

Nous avons également la sélection des membres du conseil d’administration, le BCEC, qui fonctionne, l’autre entité également, il y a beaucoup de travail qui est fait à ce niveau depuis 6 mois à peu près, au sujet de... Nous avons un processus qui est en place, nous le poursuivons. Et je crois qu’éventuellement nous aurons eu la sélection que nous désirons, je crois. Et il me semble que, selon les divers comités, il est important qu’on ait des personnes qui se portent bénévoles et volontaires pour rejoindre nos différentes commissions.

Donc j’apprécie beaucoup le fait qu’il y ait des personnes dans notre groupe qui vont encore plus loin que cela, et qui travaillent dans plusieurs cadres. Et j’apprécie beaucoup, beaucoup l’engagement de ces bénévoles.

Et, ATLAS, on revient toujours à ATLAS, vraiment, je suis très reconnaissante à la commission d’organisation d’ATLAS qui est ici présente et qui a véritablement fait en sorte que ATLAS soit structurée. Oliver, Eduardo, la commission des programmes ont fait un travail remarquable en travaillant avec David pour avoir des activités de haut niveau, qui vont se dérouler cette semaine. J’apprécie beaucoup l’équipe de développement, de sélection également.

Donc il y a eu, hélas, quelques problèmes, c’est un mot en 4 lettres – vous le devinerez – qui nous a posé des problèmes pour avoir toutes les personnes présentes ici. Mais nous allons avoir cette question des certificats qui seront donnés en fin d’ATLAS.

Mais je crois qu’on a fait beaucoup, beaucoup pour ATLAS, et je suis très heureuse. Je pense qu’on peut être reconnaissants envers le travail de chacune et de chacun. Nous avons atteint beaucoup de résultats, nous avons fait notre travail.

Donc est-ce qu’il y a des questions à ce sujet ? Des commentaires ? Oui ?
Très bien.

Donc on va passer à la diapo suivante, voilà. Suivante encore...

Voilà l’organigramme pour 2020. Avant on voyait celui de 2019. Donc je serais très heureuse de travailler avec ces personnes. Nous avons finalisé cette section. Il y a de nouvelles personnes, et vous voyez comment... Il y a des personnes qui se sont déplacées. Sébastien est toujours avec nous, Seun a un nouveau rôle au niveau des RALO. Je n’ai pas retiré Olivier du CPWG, je pense qu’il allait sauter en l’air, avec beaucoup d’enthousiasme pour être membre du CPWG. Tout à fait Olivier...

Donc c’est une nouvelle équipe, et je serais très heureuse d’accueillir toutes les personnes au sein de cette équipe et de travailler avec elles.

Donc cette semaine, dans les deux jours à venir, nous avons un travail à effectuer en équipe, de renforcement des capacités, de sensibilisation, d’engagement.

Gisella et Heidi ont beaucoup travaillé, au niveau du personnel, sur le calendrier et le programme de notre réunion de Montréal. Ce qui n’a pas toujours été facile par rapport au programme de la réunion de l’ICANN, qui est très chargée également. Donc on a réussi, je crois, à avoir des activités de prévues, de programmées.

Nous travaillons donc aujourd’hui, nous allons parler de politiques, aujourd’hui, également.

Je ne vais pas tout passer en revue, mais c’est disponible sur le site. Donc samedi et dimanche nous travaillons, en tant qu’At-Large et, autant que faire se peut, nous devons être au maximum aux séances

d’At-Large et nous devons également être très présents pendant ces deux jours.

Nous avons une tâche à effectuer, une tâche de coach. Donc, réfléchissez bien et informez-vous sur le rôle que vous avez à endosser durant cette réunion. Nous avons des personnes de SubPro, de l’ATRT3, qui vont donc travailler un petit peu séparément. Et nous apprécions le fait qu’At-Large sera représenté dans d’autres entités de l’ICANN.

Sinon, vous serez donc à l’ATLAS. C’est juste pour vous rappeler ceci. Oui, nous allons vous vérifier que vous êtes présents.

Alors, y a-t-il des questions ? Des requêtes ? Très bien.

Et bien je pense que nous allons maintenant passer à la présentation de Jonathan, puisqu’il est prêt.

JONATHAN ZUCK :

Bonjour. Donc la réunion d’aujourd’hui est un petit peu différente puisqu’il y a un chevauchement entre ATLAS et la réunion de l’ICANN. Donc plutôt que d’essayer de couvrir toutes les discussions dont on va parler au sein de la réunion de l’ICANN, Maureen m’a demandé de vous présenter les grands sujets relatifs aux séances plénières surtout, qui ont lieu dans le cadre de la réunion de l’ICANN.

Donc il s’agit de la phase 2 de l’EPDP, de l’abus du DNS, de l’évolution du modèle multipartite de l’ICANN en particulier.

Donc si vous regardez la phase 2 de l’EPDP, et bien vous pouvez voir qu’il y a des discussions de fond sur ce qui s’est passé par le passé. Il reste des sujets de la phase 1 dont nous n’avons pas terminé de parler, dont la distinction géographique, le désire de n’avoir que le RGPD en vigueur en Europe plutôt que de l’avoir en vigueur dans le monde entier. Il y a également la question des entités juridiques et des entités physiques. Il y a plus de sociétés que de personnes et donc il y a une certaine résistance par rapport à ça, parce que vous êtes une petite société, votre adresse est personnelle... Donc il y a encore des sujets qu’on doit encore débattre, que l’on doit encore un petit nettoyer par rapport à la phase précédente de l’EPDP.

Alors, par rapport à cette phase actuelle, nous sommes principalement focalisés à l’accès, l’accès aux personnes qui en ont besoin le plus rapidement possible. Qu’il s’agisse de protection des consommateurs, des agences, par exemple ceux qui s’occupent de la recherche dans le domaine de la cybersécurité, les personnes qui s’occupent du filtrage des pourriels. Il reste encore des sujets à débattre en termes d’accès aux données. Et également la question de savoir à quels degrés on peut automatiser le système, parce qu’actuellement, le processus est totalement manuel. Ce qui rend les choses très compliquées pour ceux qui font des analyses de grande ampleur. Donc le travail est très compliqué.

Donc voilà un petit peu ce que Hadia et Heidi ont essayé de travailler dans le cadre de l’EPDP. Donc la possibilité d’avoir certaines personnes

qui aient droit à l’accès à certaines données de manière plus automatisée.

Alors, vous pouvez donc voir que dans chacun de ces domaines, de ces sujets, vous avez certaines informations de base, et il y a également des points qui vous expliquent un petit peu où nous en sommes par rapport à ces questions, quel est notre point de vue.

Donc, premièrement question de la différenciation géographique, donc il faut rouvrir le débat. Il y a la demande comme quoi la question de la différenciation entre entités juridiques et entités soit redébatu. Il donc cette question également de la mise en œuvre de la différenciation géographique et la différenciation juridique et physique soit rediscutée. Et la question du prix. Donc, comment promouvoir la notion selon laquelle il faut avoir des renseignements avant de prendre la décision.

Alors, je ne sais pas si je peux faire défiler le document ou pas... Non, je n’ai pas le contrôle. D’accord.

Alors, autre question par rapport à la responsabilité. Comment éliminer la responsabilité des bureaux d’enregistrement et des opérateurs de registre. En termes de mise en œuvre du RGPD également, au sein de l’ICANN, qui sera responsable en cas d’erreur ? Parce que lorsqu’il y a des erreurs, il pourrait y avoir des amendes. Et donc ce qui motive les parties contractantes à être aussi conservatrices que possible en termes de partage de données, les conditions dans lesquelles ces données sont partagées, et bien il y a la question de la responsabilité, en tant que personnes qui contrôlent ces données. Et donc l’ICANN a

essayé de s’insérer en tant qu’administrateur des données de manière à pouvoir endosser une partie de la responsabilité, de manière à ce que les parties contractantes aient moins peur finalement de partager les données. Ça, c’est une des questions sur lesquelles nous continuons de travailler, à savoir le fait que l’ICANN endosse la responsabilité.

Et puis il y a la question de la divulgation également.

Alors je vais peut-être m’arrêter ici pour vos questions, mais voilà un petit peu où on en est. Donc l’idée est de voir comment nous pouvons en fait ne pas avoir un gros impact du RGPD, essayer de limiter cet impact, et voir comment nous pouvons limiter l’impact en dehors de l’Europe. Et également comment rendre les données disponibles autant que possible.

Donc voilà un petit peu les points principaux du point de vue de l’At-Large. Y a-t-il des questions ou des commentaires ?

Alors, je vois Holly. Allez-y Holly.

HOLLY RAICHE :

Oui, je crois qu’en termes d’accès, et c’est une question que je vous pose, et en termes d’automatisation de l’accès, il y a la question de l’accréditation ou de l’homologation. Comment on peut rendre le processus automatique ? Parce qu’il y a des exemptions dans le cadre de l’EPDP par rapport aux agences de l’application de la loi. Mais la définition dépend des juridictions, et du coup cela devient assez compliqué.

Et puis une fois qu’on aura mis en place la partie accréditation, et bien lorsque quelqu’un aura été accrédité, comment marchera l’automatisation ? J’aimerais un commentaire par rapport à ça.

JONATHAN ZUCK :

Merci Holly pour cette question.

Personnellement voilà comment je comprends les choses. En majorité, la conversation est sur l’automatisation de la divulgation d’informations aux parties accréditées. Cela veut dire qu’une fois qu’on est accrédité, une fois qu’on demande des informations, et bien avec efficacité peut-on recevoir des informations qui ont été demandées et quelle est la quantité d’informations que l’on peut recevoir et à quels degrés est-ce que c’est automatisé ?

Donc je crois qu’il n’y a pas de processus d’accréditation qui sera mis en place, ce sera quelque chose qui sera fait une fois, il y aura des processus externes qui ne dépendront pas de l’ICANN ; c’est quelque chose qui sera externe à l’ICANN et qui dépendra des agences qui s’en occupent. Donc la question est de savoir si les parties contractantes pourront ou non, de manière juridique, fournir un accès automatisé à des données qui ne sont pas rendues publiques au départ.

Vous savez qu’il y a des données publiques et non publiques. Et la phase 1 de l’EPDP avait pour objectifs de décider quelles étaient les données qui restaient ouvertes et quelles étaient les données qui étaient privées et disponibles uniquement sur demande. La phase 2,

c’est le processus de demande en lui-même. Donc nous essayons d’automatiser davantage.

Il y a eu des avis juridiques qui suggèrent que l’automatisation sera compliquée, donc c’est un petit peu la lutte qui a lieu au sein de l’EPDP actuellement.

Selon le point de vue de l’At-Large, nous souhaitons que le processus de demande et d’obtention de données soit aussi simple que possible. C’est notre point de vue.

Nous avons déjà vu l’impact lorsqu’il y a un non-accès. Il y a deux réunions de ça, nous avons eu une présentation du SSAC sur différents chercheurs dans le domaine de la sécurité et le fait qu’il y a une baisse des informations. Et cela aura des conséquences à long terme sur le filtrage de spam, les logiciels malveillants, etc. Et donc c’est une des plus hautes priorités pour l’At-Large actuellement de s’occuper de cette question.

Y a-t-il d’autres commentaires ? D’autres questions ?

Alors, comme Maureen l’a dit, l’idée c’est vraiment de tous pouvoir se mettre d’accord. S’il y a des conversations dans les couloirs, et bien je pense, vous avez pu comprendre que c’est là que nous en sommes.

Je crois qu’une des choses dont on va beaucoup débattre, à court terme et à moyen terme, c’est de la différence de notre point de vue dans cette discussion. La plupart des gens sont concentrés sur les titulaires des noms de domaine au sein du processus EPDP, ils sont

concentrés sur les gens qui enregistrent des noms de domaine, quels sont leurs droits, les risques pour ces personnes. Et donc en termes de coûts, ils considèrent le coût pour les parties contractantes. Et donc notre responsabilité c’est de s’inquiéter des autres, de tout le reste. Donc 3,5 milliards de personnes. Ce sont les personnes qui font des réservations pour le restaurant, qui échangent des courriels, etc., qui enregistrent un nom de domaine, mais qui ne connaissent absolument pas l’ICANN. Donc, comment protéger les intérêts de ces personnes parce que nous savons que leurs intérêts ont été énormément affectés par la spécification temporaire telle qu’elle a été mise en œuvre.

Donc nous sommes vraiment motivés dans ce sens, de manière à arriver à une situation où la disponibilité des données auprès de parties de confiance puisse être retrouvée.

Voilà, alors maintenant nous passons à la suite, l’évolution du modèle multipartite. Encore une fois, il y a eu des discussions là-dessus, des discussions de fonds également. Nous avons été impliqués dans ce processus itératif. Donc Brian Cutes, le cabinet d’avocats a été engagé pour organiser cette discussion. C’est un problème durable de l’At-Large en fait. Nous représentons la plus grande unité constitutive dans l’espace de l’internet, mais finalement, nous avons la voix la moins entendue dans les discussions en ce qui concerne la politique du DNS. Donc il faut être vigilant par rapport à la restructuration du modèle multipartite et par rapport aux questions relatives à ce thème.

Donc nous sommes des participants actifs, et je crois qu’une des choses sur lesquelles nous nous focalisons le plus c’est de nous assurer qu’il

n’y a pas trop de modifications structurelles par rapport au développement des politiques, ce qui mènerait à davantage de groupes de travail, comme l’EPDP. Parce qu’une des choses que nous pouvons observer, à l’EPDP, c’est qu’il y a une distinction de représentation qui s’est durcie. C’est un petit peu comme une sorte de ciment au sein de l’EPDP, parce qu’il y a un nombre restreint de personnes qui peuvent participer de chaque SO et AC. Donc nous sommes en position minoritaire et, du coup cela se ressent dans le processus. Et donc voir ceci se répéter dans différents groupes de travail dans toute l’organisation, c’est vraiment quelque chose qui nous inquiète.

En partie, le processus qui a été effectué dans le développement du modèle multipartite a été de déterminer si oui ou non les problèmes qui ont été soulevés sont déjà traités dans d’autres domaines au sein de l’ICANN. Et si c’est le cas, et bien cela veut dire que ce n’est pas une priorité dans le cadre de cet effort parce qu’il y aurait duplicata. Mais le danger de ces processus toujours en cours, et bien nous ne connaissons pas le résultat. Et donc, compter sur cette résolution de ces questions dans le cadre du développement du modèle multipartite peut être problématique. Parce que si le résultat ne nous plait pas, et bien nous devons rétroactivement nous dire : ha, mais finalement ils n’ont pas trouvé de solution.

Et donc un des domaines principaux dans lequel c’est vrai, et bien c’est dans le domaine du PDP 3.0. C’est un processus de la GNSO qui a pour objectif de réformer le processus de développement de politiques, et il est vrai qu’il y a beaucoup d’améliorations qui peuvent être apportées,

en termes d’ampleur, dans d’autres domaines. Il y a également l’établissement des objectifs. Mais l’idée c’est vraiment d’avoir une position minoritaire unique dans le cadre de ces discussions, suite à cette réforme.

Notre attitude c’est un peu : attendons et voyons, par rapport donc à toutes les questions qui sont soulevées parce qu’en fait il y a beaucoup de questions auxquelles il n’y a pas encore de réponse par rapport aux solutions.

Donc voilà un petit peu ce qui nous fait hésiter par rapport aux questions de développement de politiques.

Sébastien ? Allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup.

En français, si vous m’autorisez, même si vous ne m’autorisez pas d’ailleurs, mais je vais attendre que tout le monde ait, puisque c’est la première fois que nous n’utilisons pas de l’anglais aujourd’hui, sorti ses écouteurs, avant que je rentre dans la substance de mon commentaire.

Merci.

[Langue anglaise]

OK. Jonathan merci pour cette introduction sur ce sujet. Je suis un peu inquiet sur la façon dont on présente les choses, parce que si c’est fait dans une autre partie de l’ICANN, la chose que nous devons demander

c’est d’avoir notre voix au chapitre pour que la décision qui soit prise prenne en compte notre point de vue. Si c’est seulement pour dire : ha bah ça a lieu là, et si on n’est pas d’accord avec eux, ce n’est pas là que ça aurait dû avoir lieu... On aura des soucis.

D’une part parce que ce n’est pas comme ça qu’on va réduire le nombre d’endroits où se passent des choses, et puis c’est pas parce qu’on sera en désaccord avec une position qu’il faudrait que ça ait lieu ailleurs pour qu’il y ait une autre position qui soit prise. Parce que là, on remettrait en cause fondamentalement le modèle multi acteur.

Donc je crois qu’il n’y a pas de pause, s’il y a des endroits où c’est traité, il faut que ce soit avec – je sais pas pourquoi ça fait du... Il faudrait que je me mette un peu plus loin... Oui – il faut que ce soit avec la voix des utilisateurs, qu’ils puissent s’exprimer, et qu’ils puissent être entendus et pris en compte.

Je pense que c’est plus important que de dire : on ne sait pas ce qui va sortir de là, donc pour l’instant on est un peu sur l’accoudoir.

Et quand on parle de développement des politiques 3.0, il est clair que si on a quelque chose à dire aujourd’hui, ça n’est pas le bon lieu où ça se passe puisque notre voix ne peut être entendue que par notre liaison, et pas par notre participation active de la communauté des utilisateurs. C’est déjà bien qu’il y ait la voix de notre liaison, mais ce n’est vraisemblablement pas suffisant. Donc notre revendication c’est de dire : si ça se passe là, nous devons y être. Et donc comment on peut faire en sorte d’y être, puisque la réponse que j’ai entendue du

président du GNSO, des noms de domaine globaux d’organisation de support, c’est que c’est une affaire interne à cette structure, et donc circulez il n’y a rien à voir.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Sébastien.

Alors, je voudrais quand même clarifier que je suis tout à fait d’accord par rapport au fait qu’il nous faut nous insérer autant que possible dans le PDP 3.0 et dans ce processus, à cette étape du modèle multipartite. La question qui est posée c’est : est-ce que nous pouvons laisser tomber ces questions, parce qu’en fait elles sont traitées autre part. C’est la question qu’on nous a posée, et nous avons répondu à cette question par : non. C’est vraiment ça. Dans le cadre de cette consultation spécifique, ce que nous avons suggéré c’est que le PDP 3.0 ne devait pas être un petit peu une sorte de panier sur lequel tous comptent parce qu’on ne connaît pas le résultat.

Donc ceci est séparé du fait qu’il nous faut participer au PDP 3.0, de manière à ce qu’il soit aussi bon que possible. Ceci est tout aussi important. Mais pour ce modèle multipartite, cette consultation spécifique, la question qui était posée était : est-ce que nous pouvons reporter cette question à plus tard, parce qu’on en traite déjà dans le cadre du PDP 3.0. C’est la question qu’on nous a posée et voilà comment nous y avons répondu et voilà pourquoi.

Mais je suis d’accord avec vous, entièrement. Nous devons trouver un moyen d’être impliqués dans les questions relatives au PDP 3.0, bien être conscient du fait que, avec la liaison, nous devons porter notre opinion à la GNSO, pour mieux comprendre où va le processus.

Cheryl et Alan nous ont avertis de ce qui va se passer dans ce processus 3.0, mais les choses sont encore en cours. Donc nous allons avoir davantage d’informations là-dessus et nous allons je pense passer par le CPWG, trouver des sujets à présenter à la GNSO que nous donnerons donc à Cheryl. Ça, c’est le processus.

Le processus maintenant c’est de se poser la question : est-ce que ou non nous sommes en confiance par rapport au processus, et nous avons donc répondu non à cette question.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, merci beaucoup Jonathan. Donc vous avez parlé de l’EPDP, comme si c’était quelque chose de négatif, un format négatif pour le groupe de travail. Parce que cela ne nous permettrait pas, cela nous mettrait dans une position minoritaire.

Donc moi je n’ai pas cette analyse de l’EPDP. Selon moi, il est important que toutes les parties prenantes soient représentées dans ce groupe de travail. Le problème de l’EPDP c’est que nous ne sommes pas sur un pied d’égalité. Nous avons une entité constituante qui a tel nombre de représentants et nous, nous n’en avons que deux.

Donc je pense que si vous ouvrez tous les groupes à tous, lorsqu’on arrive à une décision, le parti qui veut gagner cette position va faire venir tout le monde dans le groupe de travail et il va y avoir le consensus des personnes présentes qui ne représentent pas le consensus des parties prenantes.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Oui, merci Tijani. Donc je n’ai pas la réponse à cela. Mais pour la consultation multipartite, nous avons demandé si on est d’accord de nous baser sur ce processus pour la résolution de problèmes dans la collectivité, et on n’a pas décidé de se baser là-dessus.

La question du multipartisme, c’est qu’on doit plus s’engager sur le PDP 3.0, mais très souvent, on ne sait pas encore ce qui est proposé. C’est pour cela qu’on ne le soutient pas ici. Parce qu’il faudrait avoir beaucoup de foi pour se faire, sans avoir beaucoup d’informations. On n’a que des rumeurs pour le moment, et les rumeurs que l’on a entendues ne sont pas favorables à nous. Donc il faudra que l’on travaille à cela séparément. Tout ce que nous disons ici c’est que ça doit rester sur la table, dans le processus multipartite de Brian Cote. Parce que le PDP 3.0 c’est quelque chose qu’on connaît très peu.

JOHN LAPRISE :

Donc il nous reste 10 minutes dans cette séance. Nous allons passer les interventions à une minute, les limiter à une minute.

Donc nous avons une file d’attente maintenant, avec Marita Moll en premier.

MARITA MOLL:

Oui, on se coince un petit peu sur le PDP 3.0, et je me demande qui sont les récipiendaires de ces sujets de discussion.

Moi, je crois que c’est des personnes qui n’ont pas obligatoirement à être au courant de ces problèmes que nous avons et qui proviennent d’un document de Brian Cate auquel nous répondons. Et il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas au courant de cette situation.

Il y en a qui disent : nous sommes la plus grande partie constituante et nous voulons avoir tout le temps la parole, nous voulons décider des priorités.

Donc selon moi, je m’exprimerais de cette manière, par rapport à cet article qui a été écrit, c’est sur l’évolution du modèle multipartite et du poids des différentes entités. Mais je pense qu’on doit être plus général que cela, sans rester coincé à ce niveau-là.

JOHN LAPRISE :

Oui, Holly.

HOLLY RAICHE :

Deux points très brefs. Je crois qu’il faut reconnaître les recommandations de notre équipe avec plus d’inclusion, un groupe de travail plus inclusif, il y a eu des recommandations. Et, il faut bien

démontrer que, par rapport à ce qu’a dit Marita, il faut qu’il y ait un suivi sur ce qui a été dit par ce groupe.

Il y a des recommandations que j’aimerais voir refléter dans le texte, en ce qui concerne le processus EPDP, la GNSO doit communiquer pour aider ceux qui ne sont pas bien informés, donc trouver d’autres manières de communiquer et permettre à plus de personnes de participer.

Il ne faut pas seulement parler de l’effectif d’une commission, c’est la capacité à contribuer, la capacité à éduquer et à former tout le monde. Pas seulement avoir quelques personnes dans un groupe.

JOHN LAPRISE :

Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR :

Donc je ne vais pas répéter ce que j’ai dit souvent, cette déclaration de nos besoins, c’est d’avoir de plus en plus de personnes présentes et engagées. Moi, je crois que ça, c’est une évidence, on comprend bien cela.

Mais pour rebondir sur ce qu’a dit Marita, il faut que le message reste simple. Donc ce que vous avez ici, c’est quelque chose d’assez dense, un texte qui est assez dense. Donc, utilisez tous ces sujets de discussion comme des aide-mémoires pour vos interactions que vous avez.

Et ne restons pas coincés non plus dans la question de l’équilibre Tijani, parce que dans chaque PDP, ça c’est établi dans l’esprit des leaders du PDP, et c’est leur travail de prendre en compte l’équité ou en fait oui, beaucoup de personnes qui essayent de prendre les décisions ensemble.

JOHN LAPRISE : Javier.

JAVIER RUA-JOVET : Oui. Pour être très clair, sur le sujet de discussion 1, le rééquilibrage et la participation au pouvoir, pour être très clair, est-ce que notre position en tant que ALAC, est-ce que nous voulons plus de pouvoir en tant qu’ALAC ? Le rééquilibrage, est-ce que cela veut dire la même chose ? Est-ce que l’ALAC veut avoir plus de participation, relativement, avec un changement éventuel des textes statutaires ? Qu’est-ce que l’on veut obtenir ?

MARITA MOLL: Oui, pour rebondir sur le document, c’est un point de vue général sur l’ICANN, et notre recommandation serait qu’il y a un besoin d’une révision. On n’a pas indiqué exactement ce qui devrait sortir de cette révision, mais une révision devrait être effectuée. Et ce n’est pas bientôt le moment en partie du processus de Brian Cate, mais nous pensons que nous avons besoin d’une révision avec un calendrier pour effectuer cette révision.

CHERYL LANGDON-ORR : C’est important au niveau ATRT qu’il y ait une description des postes, et ce que j’aimerais ici, c’est que ce soit renforcé par rapport à la communauté lorsque l’ATRTR travaille avec vous. Donc je serais très heureuse d’entendre cela et que cela devienne un point de vue officiel.

JONATHAN ZUCK : Je voudrais renforcer ce qu’a dit Marita. Ces sujets de discussion, je crois qu’il faut garder à l’esprit qu’une commission consultative est un petit peu coincée parce que nous avons été créés pour donner des conseils au conseil d’administration, un petit peu comme le GAC. Néanmoins lorsque vous donnez des conseils, et après un développement de politique qui dure deux ans, vous êtes critiqués parce qu’on dit que vous attendez le dernier moment pour avoir un point de vue contradictoire. Si vous réformez votre processus de développement des politiques et que vous suggérez qu’on ne devrait pas participer tout au long du processus de développement de politique, et bien là, on ne peut plus apporter nos critiques ou nos points de vue.

Donc nous sommes la plus grande unité constitutive et je crois qu’on doit vraiment avoir voix au chapitre lors du développement de politique.

JOHN LAPRISE : Très bien. Il est 9h30, nous allons avancer au point numéro 4. Ha, excusez-moi, Holly vous vouliez dire quelque chose.

HOLLY RAICHE : Oui, très brièvement. Les silos, on a parlé de ces silos. Le problème c’est que la GNSO développe les politiques, c’est ça le silo. Il faut commencer avec cela, si on veut briser les silos, il faut briser cela, structurellement. Nous n’effectuons pas et nous ne développons pas de politique. C’est la GNSO qui s’en charge.

JOHN LAPRISE : Bon, il est 9h30, on est au point 4 de l’ordre du jour. La plateforme des politiques. Nous avons Joanna et Jonathan qui vont nous présenter cela je crois.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Vous ne parlez pas de l’abus du DNS ? L’utilisation malveillante du DNS ?

JOHN LAPRISE : Oui, allez-y, vous êtes entre le point 3 et le point 4.

JONATHAN ZUCK : Oui, merci Sébastien, de nous rappeler cela. Oui, je crois que ce qu’on entend beaucoup c’est l’utilisation malveillante du DNS. On l’a entendu

beaucoup à l’ICANN, At-Large a exprimé beaucoup d’inquiétudes au sujet de l’utilisation malveillante du DNS.

Et ce qu’il se passe, pour le moment, c’est que le conseil d’administration prend cela très au sérieux et demande aux communautés de définir l’utilisation malveillante du DNS.

Il y a des bureaux d’enregistrement et des titulaires de noms de domaine qui sont déçus et qui, de manière préventive l’on définit. Ils ont leur propre cadre de travail pour gérer l’utilisation malveillante du DNS. Donc je crois qu’on va en entendre beaucoup, beaucoup parler.

Il me semble que ce sujet est tout à fait important pour nous parce qu’il impacte les utilisateurs finaux de l’internet. Donc l’utilisation malveillante du DNS.

Pas de nouvelle série de gTLD devraient être effectuées sans réforme du DNS pour limiter cette utilisation malveillante. Dans la révision du CCT, et bien on a pensé que l’utilisation malveillante du DNS c’était vraiment quelque chose d’important pour les nouveaux noms de domaine. Et c’est pour cela que nous observons une pause. On doit se préparer, on nous parle beaucoup de la prochaine série de gTLD, mais si on a un DNS qui est utilisé d’une manière négative, cela est impossible. Ça fait 7 ans qu’on n’a pas eus de nouvelle série du gTLD. Beaucoup a changé depuis.

At-Large est tout à fait d’accord avec cela, nous ne pensons pas qu’une nouvelle série de gTLD devrait se faire avant d’avoir réglé ce problème d’utilisation malveillante du DNS.

Mais comment définir ce concept ? Il y a plusieurs niveaux, il y a des niveaux techniques de compréhension, il y a tout un spectre qui existe. Par rapport aux abus du contenu. Les parties contractantes sont préoccupées de différents points pour leurs clients, de différents sujets, pour les sites web, la communauté des adresses protocole internet veut avoir un point de vue plus technique et contractuel également, de respect des contrats. Et stopper les sites web qui utilisent illégalement, d’une manière malveillante, le DNS, et qui sont frauduleux.

Mais dans les recommandations CCT, c’est assez limité. Donc pour nous, les recommandations on peut les mettre en place aujourd’hui, mais ça ne va pas donner une définition qui devra être effectuée plus tard. Une définition de l’utilisation malveillante du DNS.

Ce qui n’est pas toujours facile, parce que par rapport aux outils de conformité, on voudrait simplement répondre aux plaintes, le processus c’est simplement un processus de réponse aux plaintes, et dossier fermé.

Mais, .SCIENCES avait 50 % de ses enregistrements ayant des problèmes d’utilisation malveillante. Donc il faut aller plus loin. C’est pour cela que nous avons cette recommandation CCT. On va beaucoup en parler lors de cette réunion de Montréal, merci Sébastien de me rappeler qu’il fallait dire quelque chose à ce sujet. Nous allons avoir une séance avec Drew Bagley sur l’utilisation malveillante du DNS, et Graeme Bunton qui est responsable également, de manière préventive, d’une définition et d’un cadre de référence sur ces utilisations malveillantes. Donc on a des experts qui viendront nous parler.

Mais, vraiment c’est un sujet de discussion que l’on va avoir, il faut vraiment limiter cela pour nos utilisateurs finaux. Parce qu’on a beaucoup de problèmes à ce niveau depuis 2012, la dernière série des gTLD.

Est-ce qu’il y a des questions ? Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE :

Peut-être que je devrais m’asseoir à côté de vous, vous savez beaucoup à ce sujet.

Nous avons besoin de procédures. Nous avons une révision CCT, mais qu’avons-nous appris ? Depuis la première série des gTLD, que pouvons-nous faire avant de lancer une nouvelle série de gTLD ? Est-ce que l’on ajuste le tir ? Est-ce que l’on modifie la situation ? Est-ce qu’on est tous sur la même longueur d’onde ?

Je crois que c’est un problème important. Je suis tout à fait d’accord. Ça fait partie, je crois, de procédures ultérieures et c’est un point qui doit être réglé avant tous les autres.

JONATHAN ZUCK :

Oui, c’est une séance plénière que nous aurons à ce sujet. Et oui Justine a beaucoup travaillé à cela en tant que liaison pour les procédures ultérieures et les recommandations de la révision de CCT également. Tout cela sera abordé.

Ce qui est difficile, c’est que toute l’organisation ICANN se concentre sur un processus meilleur pour une nouvelle série de gTLD, que ce soit plus prévisible, que ça se passe mieux. Donc en tant qu’organisation, l’ICANN s’inquiète moins de la préparation pour les différentes chaînes et ainsi de suite.

Donc nous, on veut absolument que l’organisation ICANN se concentre à part entière, ou du moins au même niveau, pas seulement sur la gestion des dossiers de demandes qui vont arriver pour arriver des nouveaux gTLD, mais également sur le processus.

JOHN LAPRISE :

Oui, moi je crois que c’est un sujet d’actualité véritablement dans la communauté ces dernières semaines. RSSAC, le conseil d’administration ont entendu parler de problèmes de sécurité par rapport à certains domaines et certains registres. La semaine dernière, Facebook a lancé une poursuite judiciaire contre un non de domaine, contre un bureau d’enregistrement, pour des domaines qui sont très proches de Facebook.

Donc il me semble que la communauté est tout à fait consciente de ces problèmes, et il y aura d’autres mécanismes qui vont être évoqués, à l’extérieur de l’ICANN. Donc il y a une pression qui est mise pour véritablement un impact sur l’utilisation malveillante du DNS.

Donc le point 4, c’est la plateforme des politiques d’At-Large. Je redonne la parole à Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, bonjour ! [rires] Je m’appelle Jonathan Zuck, et avec Joanna nous avons été chargés de travailler sur un projet à long terme pour mettre en place une plateforme politique pour l’At-Large. Donc un petit comme la plateforme d’un parti politique en fait.

C’est une plateforme qui permet de présenter de manière très large quels sont nos points de vue et ce qui nous intéresse particulièrement.

Et donc, il fallait déjà identifier les domaines et trouver un mécanisme qui nous permette de choisir les domaines dans lesquels nous allons nous focaliser à l’avenir.

C’est un petit peu un cadre de travail qui nous permet de définir les questions qui nous tiennent véritablement à cœur.

Nous avons une présentation PowerPoint, nous avons même une petite vidéo, peut-être qu’on pourra vous mettre cette vidéo, pour que vous puissiez un petit peu comprendre comment nous avons mis en place ce cadre de travail.

Nous aurons l’interprétation simultanée également donc la vidéo pourra être disponible en d’autres langues. Donc voilà pourquoi nous vous la montrons sous forme de vidéo plutôt que de vous montrer le PowerPoint. Mais après la vidéo donc on écouterait vos questions.

MAUREEN HILYARD : Petite pause... Je voulais simplement dire aux personnes qui sont dans l’assistance de ne pas hésiter si vous avez des questions, des commentaires, c’est pour ça que les micros sont dans la salle, donc n’hésitez pas.

VIDÉO : Avec la plateforme de politique d’At-Large nous fournirons les principes qui sous-tendent les politiques de l’At-Large ainsi que les principaux sujets dans lesquels l’At-Large est impliquée. Cette plateforme permettra de présenter les différents sujets au fur et à mesure qu’ils seront sélectionnés...

[INTERPRÈTE] L’interprète s’excuse, le son n’est pas très bon.

VIDÉO : Tout est basé sur le processus ascendant, sur la base de sondages, avec approbation du comité consultatif de l’At-Large.

Il y a beaucoup de sujets d’intérêts potentiels pour les utilisateurs de l’internet. La première étape c’est de séparer les utilisateurs individuels des entreprises. Il y a des intérêts qui sont en commun, mais il y a certains intérêts qui s’appliquent uniquement aux utilisateurs finaux.

Donc l’idée c’est de mettre en place, ou plutôt de parler du DNS et de la mission de l’ICANN.

Il y a des intérêts de l'utilisateur qui ne font pas partie de la mission de l'ICANN, nous devons nous concentrer sur les intérêts qui ne sont pas représentés dans d'autres domaines, tels que par exemple dans le domaine de l'unité constitutive des représentants commerciaux.

Les intérêts des utilisateurs finaux, ce n'est pas une catégorie, il y a des catégories d'utilisation plutôt que des catégories d'utilisateurs. Nous sommes pratiquement tous des utilisateurs finaux, puisque nous naviguons, nous faisons des recherches.

INTERPRÈTE :

Désolée encore une fois nous avons des petits problèmes de son.

VIDÉO :

Nous faisons tous nos courses sur internet, nous utilisons les services bancaires. En principe, l'At-Large représente tous les utilisateurs de l'internet, mais il y a également les titulaires de nom de domaine, et les utilisateurs commerciaux qui sont représentés par la NCUC et la BC. Il y a donc un conflit d'intérêts puisque l'ALAC représente les utilisateurs qui ne sont pas titulaires. Et ceci se voit bien dans les noms géographiques.

Il y a 8 sujets principaux qui ont permis de définir le document. Il y a donc les IDN, la sécurité et l'abus du DNS, le DNSSEC et la cybersécurité, l'ICANN et les droits de l'Homme, les politiques de...

[sonneries + langage anglais pas de traduction]

Donc l’idée ce serait d’avoir un document qui nous permette de soulever les problèmes ou les points de vue des régions.

INTERPRÈTE :

Encore une fois l’interprète s’excuse, nous avons eu des problèmes de son avec cette vidéo. Merci de votre compréhension.

JONATHAN ZUCK :

Voilà, donc c’était un petit PowerPoint avec une petite narration, mais l’idée c’est, lorsqu’on a des présentations que nous souhaitons rendre disponibles aux gens pour qu’ils puissent les passer en revue, et bien nous pouvons enregistrer en fait les appels, nous avons l’interprétation dans de multiples langues de manière à ce que ces présentations puissent être disponibles sous forme de vidéo avec l’interprétation dans les différentes langues. Pour l’instant nous avons l’interprétation simultanée de cette vidéo, et nous pourrons rendre disponibles ces différentes versions dans les différentes langues en ligne, de manière à ce que les gens puissent consulter ces vidéos par la suite.

Mais, entre-temps, Joanna et moi, nous sommes prêts à écouter vos questions, vos commentaires, sur les sujets qui vous intéressent de manière à ce qu’on puisse faire le suivi.

JOHN LAPRISE :

Donc je vais prendre une première question. Donc Sébastien d’abord, ensuite Satish, Ricardo, ensuite Tijani... Voilà pour les gens que j’ai noté.

Nous n’allons pas utiliser la minuterie... On va mettre deux minutes. Deux minutes. C’est parti. Sébastien c’est à vous.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Non, parce que si je suis chaque fois le premier à parler, il n’y a pas de raison que je ne sois pas à égalité avec tous les autres, c’est-à-dire d’avoir une minute.

Le pouvoir de l’outil est extraordinaire. Il faut remettre ça à plat et comprendre que, un, c’est du bottom-up qu’il faut que nous fassions et pas du top-down. Donc je pense qu’il faut qu’on commence par détricoter tout ce que tu nous as dit et qu’on se mette d’accord, à plat, sur ce qu’on veut faire.

Quand il y a écrit « gender balance », non. Gender equality. L’égalité des sexes. Ce n’est pas de la diversité d’être homme ou femme, c’est une réalité.

Et il y a d’autres points de différences, de diversités, qu’il faut prendre en compte. Et c’est à l’intérieur de l’ICANN. Si on le met à l’extérieur de l’ICANN, bah il y a 50 % de mon activité qui ne sert à rien. Et donc je ne sais pas pourquoi je suis là.

Alors que ce ne soit pas de la policy, ouai, on peut en discuter.

Je demande à ce qu’on reprenne ce travail-là de façon du bas vers en haut, on a une très belle proposition, avec de très beaux outils, et donc ça nous en fout plein la vue, mais sur le contenu, je suis... Je n’ai pas eu

le temps de tout lire et de tout comprendre, mais je partirai du principe que je suis en désaccord, comme ça on pourra commencer à travailler.

Et ce n’est pas pour être contre ce que tu as fait, c’est extraordinaire, mais ça ne peut pas fonctionner comme ça et nous ne devons pas fonctionner comme ça. Nous montrons au reste du monde qu’on est pris par un... Bah par la techno.

JOHN LAPRISE :

Satish. Et ensuite j’ai encore quelqu’un d’autre.

SATISH BABU :

Merci beaucoup de me donner la parole. Cette vidéo a été présentée lors de la dernière réunion APRALO, je crois que c’est un premier effort qui est excellent. Je suis d’accord, peut-être qu’il faudrait avoir un processus qui permette d’affiner un petit peu tout ceci. J’ai quelques points à mentionner.

Premièrement, il faudrait avoir des sous-titres, cela faciliterait les choses, les gens pourraient lire ces sous-titres en différentes langues.

Deuxièmement, les préoccupations transversales, tel que la diversité – comme cela a été mentionné – et l’intérêt public mondial... À mon avis il faudrait en reparler. Il faudrait que ceci ait sa place dans le texte.

Et, enfin, il y a un bon modèle qui permet de séparer un petit peu. Mais on pourrait peut-être utiliser un code de couleurs pour distinguer les grandes priorités.

Je pense que ce serait utile. Merci beaucoup.

JOHN LAPRISE :

Jonathan ?

JONATHAN ZUCK :

Oui, avant de trop s’éloigner du point de Sébastien, comme cela a été mentionné au début de la vidéo, ceci est basé sur un processus ascendant, il y a eu des sondages des RALO sur les priorités et ces priorités ont été établies sur la base de la fréquence à laquelle elles ont été mentionnées dans les différents RALO. Donc la question de l’identification des questions est basée sur un processus ascendant, pas sur un processus descendant.

Une des complexités, dans notre travail, au sein de l’At-Large, c’est de vraiment se concentrer sur la mission de l’ICANN. Il y a beaucoup de questions qui sont intéressantes, pour les utilisateurs finaux de l’internet. Mais nous nous concentrons de manière spécifique sur les politiques de l’ICANN. Et donc nous sommes un petit peu limités par la mission de l’ICANN.

Et je crois qu’il est tout à fait possible que nous ayons raté quelque chose qui fasse partie de la mission de l’ICANN. Mais n’oublions pas quand même d’utiliser cet outil de mesure. Ce n’est pas de savoir si ceci est très important dans le monde entier, si ceci nous importe beaucoup de manière personnelle.

Mais nous avons un filtre. Maintenant, si ce filtre a été mal appliqué, et bien je suis tout à fait prêt à ajuster. Mais je crois qu’il est utile d’utiliser ce filtre, de manière à être pris au sérieux au sein de la communauté de l’ICANN, puisque c’est là que nous travaillons.

Alors la question de la diversité du genre, et bien peut-être qu’il nous faut justement affiner ce que nous voulons dire par là, ce que cela veut dire dans le cadre de la mission de l’ICANN.

Donc il y a la diversité du genre dans les processus de l’ICANN, je sais que c’est très important pour Sébastien, on en a déjà parlé hier à NASIG. Donc tout à fait, lançons cette conversation, voyons un petit peu comment aborder cette question.

Maintenant, la diversité du genre dans le monde entier et dans tout le monde de l’internet ce n’est pas quelque chose qui est lié à notre mission et à notre travail à l’ICANN et à l’At-Large.

Donc, le filtre, je suis d’accord, aidez-moi à utiliser le filtre. Maintenant, quant à ces questions secondaires par rapport aux processus, et bien, encore une fois, n’hésitez pas à me donner vos commentaires s’il y a des choses à changer.

Je peux souligner les choses différemment, comme je vous l’ai dit c’est uniquement un PowerPoint, donc il est tout à fait possible de revenir là-dessus, de changer le texte des diagrammes, etc.

Alors, la question qu’on a eue c’est de savoir si les différentes bulles se trouvent au bon endroit. En fait ce sera un document. Pour l’instant

c’est un PowerPoint, mais en fin de compte ce sera un document. Voilà.
Merci.

JOHN LAPRISE : Dev, je vous ai déjà noté et n’hésitez pas à me manifester si vous voulez parler.

RICARDO HOLMQUIST : Je vais parler en espagnol. S’il vous plait, prenez vos casques.

Bonjour à tous. Je voudrais revenir sur le thème principal de la présentation. Merci à Jonathan et à Joanna pour cette présentation.

D’après ce que je constate, d’après cette présentation, d’après le podcast, sur lesquels Jonathan a travaillé, j’aimerais suggérer des financements, des financements de manière à ce que les choses soient faites de manière professionnelle.

Ce que Jonathan nous a dit c’est important, n’importe qui peut le traduire, mais sa première proposition en espagnol avait été traduite par un ami de Jonathan. Et donc, en plein milieu de la traduction on entend quelqu’un qui appelle au téléphone, qui parle en anglais. Mais vous voyez, ceci est problématique.

Si on veut vraiment que les gens comprennent et bien les podcasts peuvent être très utiles, les présentations sont utiles, mais ne demandons pas un copain de traduire. Je crois que nous pouvons

vraiment utiliser les services de l’ICANN, les services de traduction de l’ICANN pour traduire ces quelques minutes.

Ces présentations viennent d’être traduites, on aurait pu les enregistrer, mais vous savez, ce petit coût nous permettra de joindre davantage de monde, de faire bien les choses, de manière à ce que ces très bonnes idées soient comprises.

JONATHAN ZUCK :

Merci Ricardo, merci de votre feedback, merci d’avoir écouté cette première tentative. Nous avons pris cette décision d’utiliser l’interprétation simultanée.

J’ai fait une autre version de cette vidéo, ce n’est pas mon copain qui l’a faite, c’était les services d’interprétation. Et le feedback que j’ai eu d’Eduardo et d’autres c’est que tout allait bien, et que la vidéo avait été bien interprétée. Donc on essaye de ne pas avoir trop de frais.

Alors je crois que l’interprétation simultanée avec la vidéo pour les gens était très facile à suivre. Ce n’était pas quelque chose qui a été fait par mon ami, mon ami qui essayait d’interpréter comme il pouvait.

Donc c’est ajusté, nous avons maintenant un enregistrement de la traduction, nous pouvons utiliser cet enregistrement comme version traduite. Nous n’avons pas à attendre que les services de traduction nous rendent quelque chose, parce que nous avons déjà une traduction qui a été enregistrée.

Donc j’ai déjà suivi votre avis en fait. C’est ça la réponse que je suis en train de vous donner. Et donc faire ceci à l’avenir. Nous allons essayer de voir quel est l’appel qui a le plus d’interprètes possible, enregistrer et ensuite rendre ceci, mettre ceci à disposition des gens, de manière rapide et simple.

JOHN LAPRISE :

Alors j’ai Tijani, Dev et Joanna. Tijani c’est à vous.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup. Alors, tout d’abord je vous remercie pour cette plateforme. J’apprécie énormément ce que vous faites, cette mise en place, cette plateforme nous permet vraiment de cadrer le travail. Deux choses quand même par rapport à ça.

Premièrement, il s’agit d’une plateforme DNS. Ce n’est pas une plateforme sur les politiques de l’At-Large. J’aimerais mettre l’accent là-dessus. J’ai parlé de la charte, la charte du CPWG, donc c’est le groupe de travail sur le DNS. Ce n’est pas n’importe quel groupe de travail sur les politiques. Les autres sujets sont traités autre part. Il faut le savoir parce que sinon ce n’est pas clair.

Deuxième chose, vous avez fait énormément d’efforts pour séparer deux types d’utilisateurs finaux, les commerciaux et les titulaires de noms de domaine. Mais, il y a beaucoup de groupes. Les membres du conseil d’administration et les utilisateurs, ou alors les opérateurs de registre et les utilisateurs. En fait tout le monde est un utilisateur final.

Donc, lorsqu’on fait cette différence, et bien ceci nous mène à dire : ha, d’accord, donc on ne parle pas de ces personnes, on parle uniquement du reste, ce qui, à mon avis, est une erreur.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Oui, merci beaucoup Tijani. Moi je crois que ça va être un défi constant pour nous à l’avenir.

Ce que j’ai dit dans la narration c’est que nous voulons représenter tous les utilisateurs finaux. Et nous sommes tous des utilisateurs finaux. Et seulement dans le contexte d’un conflit d’intérêts allons-nous faire cette distinction. Donc ça j’en ai parlé dans l’EPDP.

Parce qu’en théorie, il y a 8 ou 9 personnes qui représentent les intérêts des bureaux d’enregistrement et d’eux uniquement, pour les intérêts des noms, qui ne sont pas des intérêts des bureaux d’enregistrement. Donc, nous notre désir c’est d’être conscient de cette situation, de cette dichotomie qui existe, et de ces conflits d’intérêts qui existent.

JOHN LAPRISE :

Dev, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH :

Oui, merci beaucoup Joanna et Jonathan. Ce qui a été proposé c’est une évolution d’un document de l’ALAC qui a 5 ans d’existence, les politiques essentielles de la communauté ICANN.

Et je crois qu’en général, pour cette nouvelle plateforme de politique c’est de peaufiner un petit peu les documents qui existaient déjà.

Dans l’appel LACRALO, on a dit que cela devait être disponible. Et je l’ai partagé et je vous ai indiqué que cela était un document pour l’intégration des nouvelles personnes.

Donc je pense que c’est une bonne manière de présenter les choses et de faire participer les gens à At-Large. Il faut que ce soit facile pour les utilisateurs.

Le Wiki, par exemple, on ne peut pas l’utiliser sur un modèle, donc je pense que ce soit beaucoup plus sous forme de blog, quelque chose qu’on peut utiliser sur des appareils mobiles.

JONATHAN ZUCK :

Oui, merci. J’ai reçu votre courriel. Et c’est excellent de pouvoir faire partager cela à un maximum de personnes. C’est vraiment une des dernières étapes, l’accessibilité du document ou de la vidéo.

JOANNA KULESZA :

Oui quelques points, merci Jonathan de m’avoir fait participer à cet effort. Je crois que c’est une bonne manière d’approcher le développement des compétences, entre autres, et faire participer au développement des politiques. Il faut que les membres soient tout à fait engagés et informés. Il faut qu’il y ait des ressources en ligne, accessibles, bien distribuées.

D’un autre côté, pour les conseils pour effectuer et développer les politiques...

Je n’ai que deux minutes, je crois, hein ?

Ce que je voulais dire c’est qu’on a besoin de plus de volontaires, c’est quelque chose sur lequel nous travaillons, mais on ne va pas pouvoir faire cela seul. Je sais qu’il y a des personnes dans la salle qui sont nouveaux, et qui cherchent un nouvel angle d’approche. Je crois que c’est une opportunité tout à fait exceptionnelle, vous allez beaucoup apprendre, beaucoup contribuer pour la communauté, donc venez avec nous, essayez de réfléchir avec nous à cela, à ces thèmes.

Comme l’a dit Jonathan, on doit identifier ces thèmes. Ça nous sera très utile de renforcer notre groupe avec votre présence. Donc c’est un appel à des volontaires que j’effectue aujourd’hui.

Je suis limitée toujours en temps ? Vous savez, je suis très enthousiaste quand je prends la parole.

Je voulais dire également, et souligner que c’est un modèle ascendant que nous voulons obtenir et utiliser. Comme l’a dit Sébastien, j’aime la diversité des genres, la représentation des genres pourrait-on dire. La représentation sur cette plateforme doit être large, inclusive, et en effet ça fait partie des droits de l’homme cette égalité des sexes. Donc on pourra continuer cette conversation avec vous, ensemble, Sébastien, mais je crois que dans cette salle cela rentre dans le cadre des politiques At-Large que nous soutenons et développons. Je suis d’accord avec

Jonathan. Il faut réfléchir dans le cadre de référence de l’ICANN.

Donc si vous avez quelque chose que vous voulez inclure, n’hésitez pas à nous contacter, parce qu’une nouvelle fois c’est un modèle ascendant.

Travaillez avec le CPWG, avec nous, je crois que c’est très, très large et inclusif et beaucoup d’intérêts peuvent être représentés, des intérêts des utilisateurs finaux.

Je vais m’arrêter ici, mais une nouvelle fois, c’est un travail qui est en cours. Donc la communauté est tout à fait la bienvenue pour nous donner des avis.

JOHN LAPRISE : Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci beaucoup. Je m’exprime donc en espagnol.

Bonjour à toutes et à tous.

Je voudrais rebondir sur quelque chose qu’avait dit Tijani tout à l’heure. Moi je pense qu’il est important de faire la séparation entre les utilisateurs commerciaux et les utilisateurs finaux de l’internet.

Donc c’est pour ça que nous avons eu cette présentation, parce qu’il n’y a pas longtemps, dans notre région, nous avons approuvé nos principes opérationnels et, cela indique que les membres qui sont dans notre région doivent indiquer les conflits d’intérêts s’ils travaillent avec un bureau d’enregistrement, s’ils travaillent avec un gouvernement, avec des autorités.

Parce que dans un modèle multipartite, dans ce type de processus, on a beaucoup d’intérêts qui sont représentés, il est très probable qu’une entreprise, même une petite entreprise, ait une représentation à l’ICANN.

Donc ici, ce n’est pas un endroit pour les entreprises. Ici ce sont les utilisateurs finaux. Donc je ne suis pas d’accord pour dire que les utilisateurs commerciaux sont les bienvenus ici.

Il y a des entités, des chambres de commerce, il y a également des entités à l’ICANN pour les utilisateurs commerciaux. Nous, nous sommes les utilisateurs finaux.

JOHN LAPRISE : Yrjo.

YRJO LANSIPURO : Merci.

Bien sûr, il faut rester dans les limites de l’ICANN, de la mission de l’ICANN, c’est clair. Néanmoins, et hélas, le plus grand problème pour les utilisateurs finaux aujourd’hui, ce n’est pas dans le cadre des limites de l’ICANN.

La plupart des problèmes, comme chacun le sait, c’est que les utilisateurs finaux sont un petit peu dénigrés. Et les plateformes les utilisent pour gagner de l’argent, pour faire des profits, pour prendre

leurs données et commercialiser leurs données. Ils doivent jouer le jeu, les utilisateurs finaux. On les force à cela.

Et, est-ce que l’on pourrait identifier des problématiques dans le cadre de l’ICANN qui ont un impact sur la capacité des plateformes et des autres acteurs à causer des problèmes importants pour les utilisateurs finaux.

JOHN LAPRISE :

Merci beaucoup. Donc je dois dire que je ne suis pas d’accord avec la perspective de Sergio. Les utilisateurs finaux peuvent être propriétaires d’une entreprise. Mais ils sont tous les bienvenus ici, avec leurs points de vue. C’est à nous, à At-Large, de reconnaître quelle casquette l’on porte lorsque l’on s’exprime. C’est un espace pour tout le monde ici, ouvert à toutes et à tous.

Si vous avez... Moi j’ai plusieurs casquettes que je porte. Je peux travailler dans plusieurs AC ou SO, j’ai choisi d’être ici parce que je m’y sens chez moi c’est une prédilection que j’ai pour At-Large. Un endroit ouvert à tous, un espace commun.

Je vois que beaucoup de personnes veulent intervenir. Sergio je vais lui donner le droit de réponse et ensuite nous ferons un tour de table avec Jonathan, Abdulkarim, Daniel, et Siva.

Une minute seulement pour chaque intervenant. Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO: Pour que ce soit bien clair, si les entreprises, les bureaux d’enregistrement et les registres peuvent venir ici, soit. Soit. Mais nous devons réaffirmer qu’il n’y a pas un espace alors pour les utilisateurs finaux pour s’exprimer librement. Sinon, nous allons avoir des groupes de pression des entreprises, qui vont être constamment présents, et il va y avoir une division. Il y a une division entre les entreprises et les utilisateurs finaux.

Beaucoup d’entre nous travaillent dans des entreprises en rapport avec l’internet ou avec l’enregistrement des noms de domaine, mais ça ne veut pas dire que nous sommes les propriétaires de l’entreprise qui parlent et qui prennent la parole ici. C’est ça la différence.

Nous ne sommes pas et nous ne pouvons pas avoir un espace ouvert pour les entreprises et pour ne parler que de leurs intérêts propres. Il faut que nous soyons ici pour parler de thèmes importants pour des utilisateurs finaux qui n’ont pas beaucoup voix au chapitre et au pouvoir.

Nous devons être un lien des utilisateurs finaux qui payent pour s’inscrire, pour inscrire leurs noms de domaine. C’est ça ce que nous effectuons ici.

JONATHAN ZUCK : Oui, je suis désolé que l’audio n’était pas très claire, il y avait des problèmes techniques pendant la vidéo. Donc il y a certains points qui n’ont pas été compris.

Donc le concept est le suivant.

Les utilisateurs finaux individuels, ce n’est pas une personne en particulier, c’est un ensemble d’activités. C’est comment nous nous comportons à un moment donné.

Moi, si je fais une réservation par exemple sur un site internet pour un restaurant, et bien je suis là un utilisateur final. Donc ça dépend des activités que l’on mène.

Ce n’est pas admettre ou exclure qui que ce soit en tant que personnes, mais c’est les activités, les rôles spécifiques, les intérêts que l’on représente, que l’on préserve, que l’on soutient.

Donc il y a des personnes qui ne sont que des utilisateurs finaux. Mais la réalité est que nous sommes tous des utilisateurs finaux la plupart du temps. Donc, soyons sûrs dans le développement des politiques que nous parlions des activités de ces utilisateurs finaux pour avoir accès à un internet sur et facile d’accès et d’usage.

Je crois que c’est la pratique qui compte, et qui comptera pour clarifier les choses. Quelqu’un qui a une entreprise peut parler des intérêts des utilisateurs finaux en tant qu’activité.

Donc je ne parle pas de personne, je ne veux pas pointer des personnes du doigt. Je parle d’activités.

JOHN LAPRISE :

Abdulkarim.

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci beaucoup. Je veux être... Vous m’entendez ? Très bien.

Je veux être totalement d’accord avec John et totalement également avec Jonathan pour les questions des utilisateurs finaux.

Et j’aimerais aller plus loin. Je crois que ce n’était pas très clair sur le transparent. Je crois que vous devriez revenir sur le PowerPoint et s’assurer que ce soit un petit peu plus informatif, pour que ce soit vraiment très clair.

JOHN LAPRISE : Daniel. Siva, et ensuite on n’aura plus de temps. Le temps sera écoulé.

DANIEL NANGHAKA : Très bien oui, donc merci. Donc si on revient aux textes statutaires, très clairement, ça démarque bien les unités constitutives et ce que représente l’ALAC. Donc si nous continuons ces délibérations, on revient vraiment à la base, aux textes statutaires, et aux rôles des unités constitutives de l’ICANN.

Donc, ça n’est pas à nous de parler de cela. Et de délibérer là-dessus.

Merci.

JOHN LAPRISE : Merci Daniel. Siva.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY : Je suis de l’ISOC. Et il y avait un commentaire de la part de Sergio, il y a eu une réponse également. Est-ce qu’At-Large peut inclure les participants commerciaux, et peut-être les gouvernements également.

Lorsque l’on parle de représentants de gouvernements, moi je crois que c’est préférable de faire passer par le GAC, et en ce qui concerne la présence des entreprises ici.

Parce que dans le cadre de l’intérêt public...

JOHN LAPRISE : Oui, je reviens à la description de Jonathan, le rôle que nous endossons, ça c’est le principe directeur que nous avons, c’est le rôle que nous endossons lorsque nous travaillons.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup de cette excellente introduction au sujet de discussion de la semaine.

Je crois que ce que nous avons fait aujourd’hui dans cette séance, c’est de définir un petit peu ce qui va se passer durant la semaine, et de vraiment mettre cela en place.

Donc, n’hésitez jamais à prendre la parole, même si vous n’êtes pas autour de la table, participez, c’est très bien.

Moi, je crois que le développement des ressources, c’est cela qui compte. Ça va revenir sur le tapis. On va débattre de cela. On va parler également de ce qu’il se passe au GAC, de la présentation de nos informations, à nos membres, à nos communautés. Comment efficacement on se présente, on présente notre travail.

Donc nous allons avoir une séance à ce sujet. Que faire à ICANN Org, que pouvons-nous faire en collaboration avec l’organisation ICANN, et qu’est-ce que nous faisons en tant qu’organisation pour développer des ressources qui fassent sens, qui soient informatives, qui aident nos membres, qui les soutiennent, qui leur permettent d’apprendre et de mieux présenter à leurs communautés.

Donc je crois que c’est un bon départ. Merci beaucoup de tous vos points de vue exprimés. Je crois que nous allons maintenant avoir une pause-café bien méritée.

JOHN LAPRISE :

Donc on se retrouve à 10h30, dans à peu près 15 minutes.

GISELLA GRUBER :

Et la pause-café est juste à l’extérieur. Si vous sortez par les portes bleues là au fond de la salle, vous allez à droite et ensuite à gauche et vous trouverez du café. Merci.

[FIN DE TRANSCRIPTION]